

## **Parc & Échangeur Grand Ouest : les travaux préparatoires démarrent**

**Après plusieurs années d'études, de concertation et l'obtention des autorisations réglementaires, le projet Parc & Échangeur Grand Ouest entre dans sa phase opérationnelle.**

**À partir du mois d'août 2026, Laval Agglomération et VINCI Autoroutes engagent les premiers travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle liaison routière de la RD131, qui reliera Lourné à Argentré, ainsi que le futur échangeur sur l'autoroute A81.**

Ces aménagements, réalisés conjointement entre Laval Agglomération et VINCI Autoroutes contribueront à améliorer durablement l'accessibilité du territoire et à soutenir le développement du futur Parc d'activités.

### **Une première phase essentielle à la préparation du chantier**

Le démarrage du projet sera marqué par une première phase de travaux préparatoires. Cette étape est fondamentale pour assurer la bonne organisation du chantier et garantir la sécurité de tous : riverains, usagers, entreprises en charge des travaux. Cette étape consiste notamment à mettre en place les accès de chantier, les dispositifs de sécurité mais aussi les installations de chantier. Le projet, dans son ensemble, se déroulera sur une durée prévisionnelle de 16 mois, entre septembre 2026 et janvier 2028.

Afin de garantir le bon déroulement des travaux, mais aussi la sécurité, la voie communale VC301 sera fermée à la circulation pendant toute la durée du chantier. Les accès aux habitations situées au sud du passage sous l'A81, entre le Bois Morin et la Bordelière, seront maintenus.

### **Un chantier engagé pour la préservation de l'environnement**

Conformément à l'arrêté d'autorisation environnementale du projet obtenu le 18 juillet 2025, plusieurs mesures environnementales seront mises en œuvre pour préserver la biodiversité.

Dès la mi-août 2026, Laval Agglomération mènera ses travaux préparatoires qui comprendront :

- la pose de protections autour des arbres et des haies conservés pendant toute la durée des travaux ;
- l'installation de barrières destinées à éloigner les amphibiens des zones de chantier ;

- la mise en place de barrières de pré-débroussaillage suivie d'une opération de translocation des reptiles vers des secteurs favorables situés hors de l'emprise des travaux ;
- le débroussaillage des haies concernées avant le 31 octobre, conformément aux prescriptions environnementales.

Dès la mi-août 2026, VINCI Autoroutes mènera ses premiers travaux préparatoires qui comprendront :

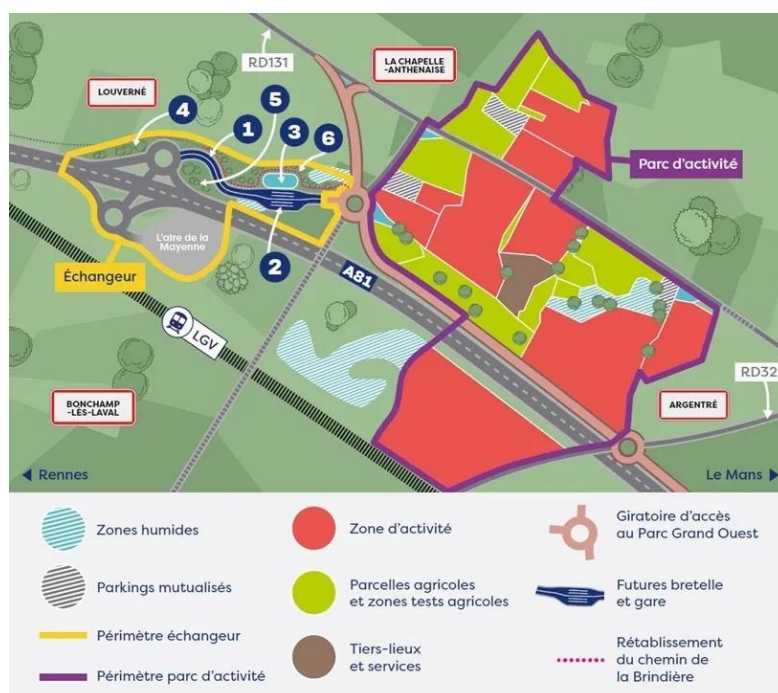
- La protection des zones sensibles, telles que les haies, les fourrés et les arbres, grâce à l'installation de grillages avertisseurs et de bâches semi-enterrées. Ces dispositifs permettront de préserver les reptiles présents dans le secteur avant leur déplacement vers des habitats adaptés situés en dehors de l'emprise des travaux. Certaines clôtures de protection seront conservées pendant toute la durée des travaux.
- Les travaux de débroussaillage, réalisés en conformité avec les exigences environnementales.

Dans le cadre de la mise en place des protections autour des arbres, des haies et des fourrés, des fermetures ponctuelles d'accès sur la RD131 actuelle entre la VC301 et Louverné seront nécessaires pour garantir la sécurité de tous entre le 17 et le 31 août 2026, puis la semaine du 21 septembre.

Durant ces périodes de préparation, des itinéraires de déviations de la circulation seront mis en place pour faciliter les déplacements :

- Depuis Louverné vers Argentré : il conviendra d'emprunter la RD211.
- Depuis La Chapelle-Anthenaise vers Bonchamp-lès-Laval : il faudra emprunter la RD275 *via* Louverné.

Nous vous invitons à rester attentifs à la signalisation temporaire et à suivre les itinéraires de déviation.



A compter du mois de septembre, la VC301 sera fermée à la circulation pour une durée de 15 mois, jusqu'à décembre 2027.

Les accès aux habitations feront l'objet d'une attention particulière tout au long du chantier.

## Les grandes étapes du chantier

A partir de mi-septembre 2026, Laval Agglomération démarrera les travaux d'aménagement de la future RD131, par la construction du giratoire de connexion au futur échangeur autoroutier. A partir d'octobre et novembre 2026, démarreront les travaux d'aménagement des deux nouveaux barreaux de RD131, de part et d'autre de ce premier giratoire. A partir de mai 2027, le chantier se poursuivra sur la RD32 pour la création du giratoire de connexion à la RD131 nouvelle.

Les travaux préparatoires pour la construction du nouvel échangeur autoroutier, conduits par VINCI Autoroutes, débiteront quant à eux à l'automne 2026.

La mise en service conjointe des deux infrastructures est prévue entre la fin de l'année 2027 et le début de l'année 2028.

## Rencontre avec les riverains : réunion publique d'information

Pour apporter toutes les précisions sur le calendrier et le déroulement des travaux, les modifications de circulation, les mesures environnementales et les modalités de maintien des accès pour les riverains, Laval Agglomération, VINCI Autoroutes et les partenaires du projet organisent une réunion publique d'information :

**Mardi 8 septembre 2026 à 18h**

**Salle de l'Escapade**

**4 route de Louvigné à Argentré**

Cette réunion sera l'occasion d'échanger directement avec les équipes du projet et d'obtenir des réponses détaillées sur ce projet d'envergure.

[> Pour en savoir plus : Parc & Échangeur Grand Ouest](#)

## Contacts presse

Constance MAZÉ, Laval Mayenne Aménagements – [constance.maze@groupement-lma.fr](mailto:constance.maze@groupement-lma.fr)

Pauline LAUNAY, Département de la Mayenne – [pauline.launay@lamayenne.fr](mailto:pauline.launay@lamayenne.fr)

Amélie DESNOS, VINCI Autoroutes - [amelie.desnos@vinci-autoroutes.com](mailto:amelie.desnos@vinci-autoroutes.com)